

**Enseigner est un métier qui s'apprend !
Nous refusons la réforme actuelle de la
formation des enseignants
et exigeons d'autres choix !**

Lettre ouverte avant le CEVU du 1^{er} avril

Aux collègues

- siégeant au CEVU,
- responsables de préparations au concours de l'enseignement,
- responsables de formation Master

Chers collègues,

Depuis plusieurs mois, plus encore que d'autres, les collègues qui interviennent dans les préparations aux concours du CAPES et de l'agrégation, s'inquiètent des régressions que les deux ministères (MEN et MESR) ont engagées en matière de formation des enseignants, de concours de recrutement et d'entrée dans les métiers. Les importantes mobilisations de l'an dernier, les convergences très larges d'analyses entre les sociétés savantes, la majorité des organisations syndicales, la CPU, la CDIUFM,... ont permis le maintien — pour la part préparation/concours — durant l'année universitaire 2009-2010, de l'existant. Les décrets, toujours largement contestés, parus en juillet 2009 qui donnent un semblant de cadre à cette "mastérisation", modifient les conditions minimales d'inscription au CAPES (M1 acquis), la nature et l'organisation des épreuves.

Tout ceci se fait en force, sans concertation préalable et provoque tout à la fois colère et bouillonnement de réflexions tant pour améliorer l'ensemble du dispositif de formation (disciplinaire et professionnel) que pour rassurer les étudiants et faire en sorte que notre université, comme les autres, tienne son rôle dans cette mission essentielle qu'est la formation des futurs enseignants.

À l'initiative du SNESUP-Tours se sont tenues deux réunions aux Tanneurs,—et à Grandmont pour faire le point au moment où le CEVU d'Orléans (du 19 mars) et celui de Tours prévu le 1^{er} avril sont invités à ce qui ressemble à une mise en oeuvre de cette réforme très contestée. On peut retenir de ces débats une volonté de voir l'université de Tours délivrer un message clair tant sur la critique d'une réforme contestée que sur des propositions pour les étudiants qui nous sollicitent.

La situation des deux universités qui élaborent en parallèle leur contrat quadriennal est particulière : l'an prochain est vraiment globalement transitoire. Aussi il nous paraît important de distinguer ce qui relève d'une réflexion et de propositions à moyen terme pour la formation des enseignants dans un cadre master, et ce qui relève de la seule année 2010-2011. L'ampleur des contestations et réserves (et en tenant compte des spécificités disciplinaires — plus encore dans le cas pluridisciplinaire — et d'éventuelles formes de mutualisation déjà existantes entre CAPES et M1) nous conduisent à proposer l'expression forte des collègues et des instances compétentes de l'université (en particulier CEVU et CA) sur les points suivants :

- report des concours de CAPES prévus pour novembre 2010 en mars 2011... et pas de préparation anticipée dès juin.
- exigence pour les lauréats du CAPES de juillet 2010, d'un service d'enseignement réduit réellement et d'un recours aux universités pour les compléments de formation.
- pour l'année universitaire à venir (2010-2011) la question des maquettes de formation ne se pose pas. Tout étudiant titulaire d'une licence peut s'inscrire en M1 dans la perspective de se former aux métiers de l'enseignement et le contenu de cette année de formation relève des équipes de collègues.

De telles orientations qui sont fidèles aux textes déjà adoptés au CNESER comme au sein de l'université de Tours (motion du CA de décembre) et sont proches de positions adoptées récemment dans d'autres universités nous semblent fédératrices.

Nous comptons sur vous pour les améliorer encore et les faire adopter.

Jean Fabbri,

secrétaire de la section SNESUP-Tours,

élu au CA de l'université, élu au CNESER.

Vous avez envie de témoigner ? de participer aux réflexions et actions du SNESUP ? de contribuer au travail des élus SNESUP dans les conseils de composantes ou centraux ?

fsu@univ-tours, fabbri@univ-tours

Actualité du supérieur www.snesup.fr

Et à Tours : <http://tours-universite.wifeo.com/>

Echos des conseils de l'université de Tours

1) PRES Orléans-Tours

Le SNESUP et les élus UPUP-UPC sont favorables à des logiques de coopération. Cependant le poids accordé par les statuts aux 4 « écoles » dans le CA du PRES est le même que pour chaque université. Or les effectifs étudiants et EC de ces établissements sont TRES peu importants (maximum 3000 étudiants –dont 2000 dans la structure ESCEM qui est privée- et 100 EC en tout) ; de par ces tailles petites les fonctions des écoles sont différentes de celles des universités. Le SNESUP dénonce l'oukaze du ministère qui fait injonction (car V. Pecresse voulait des PRES partout au 1^{er} janvier 2010) aux établissements ; il s'est opposé à ces statuts. L'« autonomie » ressemble fort à la technocratie.

Vote du CA ; pour 21, contre 5, abst. 1

2) Référentiel des activités des enseignants-chercheurs

: En annexe du décret statutaire publié en avril dernier, figure un référentiel des tâches (par exemple : enseignement à distance = à quelle charge correspond-il ?). Chaque université doit discuter et adopter un tel référentiel.

Le président L Vaillant a élaboré un groupe de travail minorant la représentation syndicale : les conseils centraux et le CTP désigneront 3 de leurs membres enseignants-chercheurs (12 en tout + rep de l'administration). Ce **référentiel qui provient d'une revendication syndicale a pour fonction de prendre en compte l'ensemble des activités des EC (suivi des étudiants, contacts avec l'environnement économique et social, engagements pédagogiques, scientifiques, électifs ... importants). Pour le SNESUP, il faut éviter les « statuts locaux », maintenir un cadre national qui est le sens du fort mouvement revendicatif de l'an dernier, et, à la fois échapper à la logique des primes et à la tarification « à l'acte » de chaque activité au détriment des dimensions collectives et collégiales de nos activités.**

Voir les comptes-rendus complets des CA et CS par les élus des listes UPUP-UPC (à l'initiative du SNESUP) sur le site <http://tours-universite.wifeo.com/>

Un printemps revendicatif !

Il y avait plus d'une centaine de personnels de l'université de Tours et quelques étudiants à la manifestation unitaire du mardi 23 mars pour défendre l'emploi, les salaires et les retraites !

Les projets gouvernementaux connus à ce jour, en matière de retraite, font peser de lourdes menaces sur la durée de cotisation, sur le calcul des pensions et leur montant. La FSU exige le maintien du système de répartition et des droits actuels ...choix possibles via une taxation des revenus financiers et une politique volontariste en matière de recul du chômage. La FSU s'emploie à **renforcer l'unité syndicale** indispensable.

Enseignants-chercheurs (titulaires et stagiaires)

Le vote CTPU, un vote sous haute tension !

Rappel : novembre 2008, le ministère voulait casser les statuts nationaux des professeurs d'université et maîtres de conférences pour remettre l'ensemble des étapes (recrutement, avancements, droits à congés, primes,...) de la carrière des collègues entre les mains des seuls présidents d'université. Une formidable bataille alliant grèves, manifestations et interventions déterminées au CTPU -avant tout du SNESUP, fort des ses 7 élus sur 15- a entravé ce projet et arraché quelques améliorations salariales (début de carrière et avancements accélérés).

Jusqu'au 13 avril(*), VOTEZ, pour la liste SNESUP et des élus combattifs et présents dans la vie des établissements (Jean Fabbri figure en bonne place sur la liste)

(*) vote par correspondance via le matériel que chaque électeur a du recevoir à son domicile.